

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

EDOUARD CLUNET

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris
Associé de l'Institut de Droit international

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulonae.
- B. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Maître de Recherche

au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1971

TABLE TRIMESTRIELLE

1971 (98^e année). — 1^o livraison. — Janvier, février, mars

Doctrine

La territorialité du droit des marques et les échanges internationaux, par Friedrich-Karl BEIER	5
Le nouvel avant-projet de réforme du droit international privé français, par Jacques FOYER	31

Variétés

Les conflits de juridictions d'après le nouveau Code de procédure civile hellénique, par Théodose COUTSOUMARIS	59
La France devant la Convention européenne des Droits de l'homme, par Michèle KLEIN	73

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par P. AYMOND, A. FRANÇON, A. HUET, Ph. KAHN, J.-M. MOUSSERON, B. OPPETIT	77
---	----

Arbitrage.

Clause compromissoire. — Contrat principal. — Vente de céréales de France en Italie. — « Relais » par le Portugal. — Simple modalité d'exécution pour le vendeur. — Validité de la clause compromissoire (<i>Paris, 22^e ch. 20 juin 1969</i>)	118
Indemnisation d'un contractant français. — Accord diplomatique entre la France et la Yougoslavie. — Sentence arbitrale rendue postérieurement à la demande du contractant français. — Défaut du Gouvernement yougoslave. — Exequatur. — Conséquence de l'accord franco-yougoslave (<i>Trib. gr. inst. Paris, référé, 6 juillet 1970</i>) ..	131
Litige touchant à l'ordre public. — Contrat principal, contrat international. — Conséquence. — Caractère international de l'arbitrage. — Arbitrabilité du différend (<i>Paris, 22^e ch. 20 juin 1969</i>)	118
Sentence arbitrale internationale. — Exequatur. — Etat étranger partie au différend. — Immunité de juridiction et d'exécution (<i>Trib. gr. inst. Paris, référé, 6 juill. 1970</i>)	131

Biens.

Algérie. — Mesures de dépossession sans indemnité équitable préalablement fixée. — Nationalisation ou confiscation. — Effets de droit en France (non). — Contrariété à l'ordre public (<i>Amiens, ch. civ. réunies, 25 mai 1970</i>)	86
---	----

Conflit de juridictions.

Brevet. — Action en nullité. — Convention judiciaire franco-suisse du 15 juin 1869. — Tribunal compétent (<i>Paris 4^e ch., 17 déc. 1969</i>)	99
Brevet. — Action en revendication exercée devant un tribunal français. — Action en nullité d'une cession exercée devant un tribunal marocain. — Lien entre les actions. — Question préalable. — Sursis à statuer (<i>Cass. com. 9 fév. 1970</i>)	108

Privilège de juridiction des articles 14 et 15 du Code civil. — Protocole franco-algérien du 28 août 1962. — Dérogation (non) (<i>Cass. civ. I, 7 oct. 1969</i>)	95
Contrat.	
Loi applicable. — Loi d'autonomie. — Contrat de cautionnement conclu en Algérie les derniers jours avant l'indépendance. — Localisation en Algérie. — Loi algérienne (<i>Amiens, ch. civ. réunies, 25 mai 1970</i>)	86
Etrangers (Condition des)	
Réfugié — Convention de Genève du 28 juillet 1951. — Assimilation du réfugié au national. — Convention judiciaire franco-suisse du 15 juin 1869. — Compétence du juge naturel du défendeur. — Application du traité franco-suisse au réfugié sur le territoire français (<i>Trib. gr. inst. Paris, ch. du Conseil, 17 avril 1970</i>)	82
Jugement étranger.	
Divorce. — Réfugié résidant en France. — Divorce prononcé par un tribunal suisse. — Convention judiciaire franco-suisse du 15 juin 1869. — Compétence du juge naturel des ressortissants des Hautes parties contractantes. — Assimilation du réfugié au national. — Exequatur. — Refus pour incompétence (<i>Trib. gr. inst. Paris, ch. du conseil, 17 avril 1970</i>)	82
Nationalité.	
Algérien. — Déclaration reconnitive de la nationalité française. — Effets (<i>Cons. d'Etat 12 juill. 1969</i>)	77
Nom.	
Changement de nom. — Déclaration reconnitive de la nationalité française intervenue antérieurement. — Loi applicable (<i>Cons. d'Etat, 12 juill. 1969</i>)	77
Ordre public.	
Dépossessions opérées à l'étranger sans indemnité équitable et préalablement fixée. — Absence de tout effet de droit en France (<i>Amiens, ch. civ. réunies, 25 mai 1970</i>) ..	86
Paiement.	
Dette contractée et stipulée payable en Algérie. — Localisation du contrat en Algérie. — Promulgation, postérieurement à sa conclusion, d'une loi monétaire algérienne impérative. — Conflit de lois dans le temps. — Application de la loi nouvelle au paiement (<i>Amiens, ch. civ. réunies, 25 mai 1970</i>)	86
Rapatriés.	
Mesures de protection juridique. — Moratoire (L. 6 nov. 1969). — Suspension des mesures d'exécution (<i>Amiens, ch. civ. réunies, 25 mai 1970</i>)	86
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE LUXEMBOURGEOISE,	
par Alphonse Huss	140
Capacité.	
Femme mariée. — Action en justice. — Autorisation maritale. — Loi applicable (<i>Cour sup. justice, appel corr. 8 juill. 1957 ; Trib. arr. Luxembourg, civ. 22 fév. 1961</i>) ..	143

Contrat.

Contrat de travail. — Loi applicable.

Loi applicable. — Absence de choix des parties. — Loi du lieu de conclusion.

(*Trib. arr. Luxembourg, ch. com. 18 mars 1961 ; Cour sup. just., appel : employés privés, 22 avril 1963*) 147

Etrangers (Condition des).

Accès aux tribunaux. — Domicile au Luxembourg. — Compétence (*Cour sup. just., appel civ. 4 déc. 1968*) 140

Faillite.

Créancier du failli propriétaire d'un bien. — Revendication. — Loi applicable (*Trib. arr. Luxembourg, ch. com. 13 janv. 1962 ; Trib. arr. Luxembourg, civ. 11 oct. 1961*) .. 153

Filiation.

Action alimentaire. — Convention de La Haye du 24 octobre 1956. — Ordre public (*Cour sup. just., appel civ., 21 juin 1966, 4 déc. 1968, 14 oct. 1968*) 143

Jugement étranger.

Défaut de motifs. Ordre public. — Exequatur (non). Exequatur. — Décision provisoire. — Ordonnance de référés. — Pension alimentaire. — Mode de recouvrement. — Exequatur partiel.

Exequatur. — Révision au fond.
(*Trib. arr. Luxembourg, civ. 19 oct. 1955, 21 oct. 1956, 5 fév. 1964, 28 fév. 1962, 27 janv. 1965 ; Trib. arr. Diekirch, civ. 4 déc. 1963 ; Cour sup. just., appel civ. 20 avril 1964, 25 mars 1969, 19 mai 1969*) 153

Loi étrangère.

Preuve non rapportée. — Loi applicable.

Interprétation. — Ordre public.

(*Cour sup. just., appel civ., 11 juill. 1967 ; Cour sup. just., appel corr., 27 avril 1968 ; Trib. arr. Luxembourg, 28 juin 1967*) 140

Régime matrimonial.

Loi applicable (*Trib. arr. Luxembourg, civ., 22 nov. 1961 ; Cour sup. just. (appel réf.) 22 avril 1970*) 143

Responsabilité civile .

Accident. — Loi applicable. — Action civile. — Loi applicable.

Accident. — Loi applicable. — Action civile portée devant le juge répressif. — Loi applicable.

Action directe de la victime contre l'assureur. — Loi applicable.

(*Cour sup. just., appel civ., 25 fév. 1964, 17 juin 1970 ; Trib. arr. Luxembourg, civ. 7 avril 1965 ; Cass. 16 fév. 1967 ; Cour sup. just., appel corr., 8 mai 1967*) 148

Séparation de corps.

Eoux italiens. — Tribunaux luxembourgeois. — Incompétence (*Cour sup. just. appel réf. 23 janv. 1968*) 143

Testament.

Testament conjonctif. — Forme. — Loi applicable (*Trib. arr. Luxembourg, civ. 13 janv. 1960*) 152

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE MAROCAINE,

par Paul DECROUX 159

Biens.

Lots de colonisation. — Récupération. — Etrangers. — Dahir sur la condition civile. — Dahir des 26 septembre 1963 et 1^{er} mars 1968 (*Trib. paix Casablanca, 12 mars 1964* ; *Trib. régional Casablanca, 25 mai 1965, 28 déc. 1965* ; *Cour suprême, ch. adm. 15 déc. 1965* ; *Rabat, 4 avril 1967* ; *Cour suprême, ch. civ. 29 oct. 1969*) 168

Conflit de juridictions.

Epoux espagnols, mariés *more canonico* au Maroc. — Séparation de corps. — Tribunal compétent. — Officialité de l'Archevêché de Rabat (non). — Jurisdiction locale (oui). (*Cour suprême, ch. civ. 5 juill. 1967*) 184

Divorce.

Mari marocain musulman. — Femme française. — Mariage célébré en France, « avoué » au Maroc. — Loi applicable. — Conséquence sur la juridiction marocaine compétente (*Rabat, 23 déc. 1969*) 159

Loi étrangère.

Statut personnel. — Loi française. — Forme du testament. — Contrôle par la Cour suprême (*V. Biens*) 168

Succession.

Succession *ab intestat*. — Succession testamentaire. — *De cujus* ressortissant français domicilié au Maroc. — Loi applicable (*V. Biens*). 168

Testament.

Forme du testament rédigé par un étranger au Maroc. — Loi compétente pour apprécier la cause illicite de ce testament (*V. Biens*) 168

Documents

CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.

Actes.

Convention européenne relative à la suppression de la légalisation des actes établis par les agents diplomatiques et consulaires signée à Londres le 7 juin 1968 (publiée en France par décret n° 70-997 du 23 octobre 1970 : *J.O.* 1^{er} novembre 1970) 194

Coopération.

Convention relative à l'Agence de coopération culturelle et technique signée à Niamey, le 20 mars 1970, et charte de l'Agence de coopération culturelle et technique (publiée en France par décret n° 70-1048 du 5 novembre 1970 : *J.O.* 15 novembre 1970) 196

Espace.

Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes, ouvert à la signature à Londres, Moscou et Washington le 27 janvier 1967 (publié en France par décret n° 70-960 du 16 octobre 1970 : *J.O.* 24 octobre 1970) 205

Impôts et contributions.

Avenant à la convention signée à Paris le 21 juillet 1959 entre la République française et la République Fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi qu'en matière de contributions des patentes et de contributions foncières, signée à Bonn, le 9 juin 1969 (publié en France par décret n° 70-1067 du 17 novembre 1970 : *J.O.* 22 novembre 1970) 210

Avenant à la convention entre la France et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matières d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 9 septembre 1966, signé à Paris le 3 décembre 1969 (publié en France par décret n° 70-1009 du 26 octobre 1970 : *J.O.* 3 novembre 1970).... 213

Bibliographie et revue des revues 215

Informations 231